

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 2 juin 2020, tenue exceptionnellement à huis clos, au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Sylvain Dubé
Mathieu Bibeau
Brigitte Poulin
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Assistance : 0

QUÉBEC, le 15 mars 2020 /CNW Telbec/ - La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, informe les municipalités qu'elles ont dorénavant la possibilité de tenir les séances du conseil à huis clos. De plus, les élus sont autorisés à y participer par tout moyen de communication, comme le téléphone ou la visioconférence.

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2020.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois d'avril 2020.
4. Armoire de la bibliothèque.
5. Programme d'aide à la réhabilitation.
6. Salle multi traitement des insectes.
7. MRC demande d'intervention cours d'eau.
8. Puits incendie rang 1.
9. Terrain de jeux.
10. Divers :
 - 1) Service incendie.
 - 2) Dosquet tout horizon.
 - 3) Maison des Jeunes.
 - 4) Piste cyclable.
 - 5) Travaux route des Chalets.
 - 6) Politique d'aide spéciale COVID-19.
 - 7) Fibre haute vitesse.
11. Période de questions.
12. Fin de la séance.

20-06-8945

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert, à toute modification.

Adoptée

20-06-8946

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020.

Adoptée

20-06-8947

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS D'AVRIL 2020.

Le journal des déboursés numéro 850 au montant de 30 937,53\$, le numéro 851 au montant de 337,74\$, le numéro 852 au montant de 182,62\$, le numéro 853 au montant de 739,27\$, le numéro 854 au montant de 8 162,05\$, le numéro 855 au montant de 40 510,74\$ et le journal des salaires au montant de 15 781,54\$ pour le mois d'AVRIL 2020 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 12 106,35\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer les engagements de crédit à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 AVRIL 2020 soit et est déposé.

Adoptée

20-06-8948

ARMOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

ATTENDU QUE dans le cadre du Fonds Biblio 2020 la municipalité a présenté un projet pour se doter de jeux de société et que ces achats nécessitent une armoire de rangement ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de Cuisines Laurier au montant de 1760,00\$ et une de Armoire AP au montant de 900,00\$;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU DE donner le contrat de l'armoire de la bibliothèque à Armoire AP au montant de 900,00\$ plus taxes.

Adoptée

20-06-8949

RÈGLEMENT 2020-447 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-330 CONCERNANT UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 5 mai 2020 par Monsieur Claude Lachance, IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'adoption du règlement tel que suit;

Article 1 Modification de l'article 10

Le règlement 2018-330 est modifié tel que suit :

Le programme instauré par le présent règlement prendra effet à compter de l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt adopté par la municipalité pour assurer les crédits nécessaires à l'exécution du programme et se terminera le 31 décembre 2021.

De plus, le programme ne s'applique qu'à l'égard des demandes dûment déposées le ou avant le 31 décembre 2021.

Article 2 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

20-06-8950

SALLE MULTI TRAITEMENT DES INSECTES.

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la municipalité de Dosquet mandate Maheu & Maheu pour un traitement annuel contre les insectes indésirables à la salle multifonctionnelle au montant de 675,00\$ annuellement plus un frais de 75,00\$ pour la consultation.

Adoptée

20-06-8951

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-448 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-281 CONCERNANT LES INSTALLATIONS SEPTIQUES EN PÉRIMÈTRE URBAIN.

Avis de motion est donné par Monsieur Mathieu Bibeau qu'à une séance ultérieure sera présenté le règlement 2020-448 modifiant le règlement 2011-281 concernant les installations septiques en périmètre urbain.

20-06-8952

MRC DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU.

CONSIDÉRANT QUE le cours d'eau verbalisé se trouvant sur le lot 4 108 722 a une accumulation de sédiments, ce qui cause de l'obstruction dans le lit du cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'entretien doivent être effectués dans le dit cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit choisir quelle option sera retenue pour la répartition des coûts (tarification) si les travaux sont ordonnés par la MRC, soit à même le fonds général de la municipalité ou selon la superficie contributive (superficie de drainage);

EN CONSÉQUENCE; IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, **APPUYÉ** par Monsieur Sylvain Dubé, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité de Dosquet demande à la MRC de Lotbinière de prendre les dispositions nécessaires à la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien du cours d'eau présent sur le lot 4 108 722 en conformité avec les dispositions de la Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Lotbinière, du règlement no.190-2006 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Lotbinière, de la loi sur les compétences municipales (I.R.Q. chapitre C-47.1) et des autres lois et règlements applicables en l'espèce et **QUE** la Municipalité de Dosquet répartisse les coûts des travaux selon la superficie contributive(superficie de drainage).

Adoptée

20-06-8953

PUITS INCENDIE AU RANG 1.

ATTENDU QU'il est prévu de procéder à la réfection du puits incendie dans le rang 1;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'achat d'une poutre au montant de 1 029,00\$ avant taxes auprès de l'Atelier D. Bergeron, permettant de couvrir deux puits, et un contrat à l'entreprise Marvin rénovation pour reconstruction d'un montant approximatif de 4 300,00\$ avant taxes.

Adoptée

20-06-8954

T-SHIRTS TERRAIN DE JEUX.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dosquet a procédé à une demande de prix auprès de deux fournisseurs pour l'achat de t-shirts pour le terrain de jeux;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise JKL offre des t-shirts à 19,75\$ chacun et que l'entreprise Impressions Multi-images offre des t-shirts à 14,98\$ chacun;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE procéder à l'achat de t-shirts auprès d'Impressions Multi-images au coût de 14,98\$ par unité.

Adoptée

20-06-8955

STATION DE LAVAGE DES MAINS TERRAIN DE JEUX.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dosquet désire acquérir une station de lavage des mains amovible pour le terrain de jeux;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE procéder à l'achat d'une station de lavage des mains auprès d'Équipement Hygiénik au montant de 1 184,90\$ avant taxes.

Adoptée

20-06-8956

PONT PISTE CYCLABLE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité Que le Conseil municipal Autorise des achats de matériaux totalisant un approximatif de 3 000,00\$ avant taxes et que le tout soit payable à même la taxe d'Accise afin de procéder à la réfection du pont de la piste cyclable traversant la rivière Henri.

Adoptée

20-06-8957

POLITIQUE SPÉCIALE D'AIDE AUX EXPLOITANTS D'ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU à l'unanimité Que le Conseil municipal Autorise le crédit de taxes pour le montant de juin aux entreprises détenant les matricules suivants :

- 2547_35_4862 :	372.64\$
- 2547_46_8172 :	569.95\$
- 2548_81_2223 :	441.41\$
- 2546_24_7234 :	317.79\$
- 2548_70_3468	77.44\$
- 2547_59_9553	451.19\$
- 2547_48_2676 :	285.20\$
- 2547_55_2338 :	1302.32\$
- 2548_72_7319 :	499.09\$
- 2548_70_8169 :	769.37\$
- 2548_34_0451 :	334.62\$
- 2548_70_1633 :	401.61\$
- 2548_31_3980 :	550.15\$
- 2548_61_1340 :	310.82\$
- 2547_98_1923 :	405.13\$
- 2445_72_4796 :	301.54\$
- 2548_72_2191 :	327.89\$
- 2547_59_7224 :	355.00\$
- 2547_69_4942 :	510.23\$

8 583.39\$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

DIVERS :

- 1) Service incendie :
- 2) Dosquet tout Horizon :
- 3) Maison des Jeunes :
- 4) Piste cyclable :
- 5) Travaux route des Chalets :
- 6) Politique d'aide spéciale COVID-19. : rés. 20-06-8957
- 7) Fibre haute vitesse :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

20-06-8958

FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h10.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale